



Túñá

Revue Langues, Littératures,
Arts et Culture (2LAC)
Vol. 001, N° 01

**Actes du colloque scientifique international
sur les langues maternelles tenu
les 20, 21 & 22 février 2024
à l'Université de Kara**

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228)92181969 / 90007145 / 90122337

Tiŋá

ISSN : 3078-3992

**Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)**

NUMERO SPECIAL

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A
L'UNIVERSITE DE KARA**

VOLUME 001, N° 01

**Thème général du colloque : *Langues maternelles :
terrains, méthodes et enjeux***

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337
Kara-TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíńǎ est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíńǎ ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíńǎ est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en version imprimée et plus tard, en version numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíńǎ sont, entre autres :

- les langues ;
- la littérature ;
- la linguistique et les disciplines connexes ;
- les arts et communication ;
- la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíńǎ sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024
Professeur Laré KANTCHOA,
Directeur scientifique de la revue Tíńǎ
Contacts : (+228)90007145 ;
e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

✓ Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA
(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)
(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)
(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Mlle Essossolim ABOH

M. Essomanam ALALI

✓ Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH.

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N’GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne-
Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation du colloque sur les langues maternelles

Président

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice-président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant Monsieur

Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinou ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Normes rédactionnelles de la revue Tíúǵá

La revue Tíúǵá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingalald@gmail.com

✓ **Informations sur le ou (les) contributeur(s)** (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

✓ **Présentation des contributions**

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

✓ **Structure de l'article**

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur

(année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

✓ **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

✓ **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TOPPE Eckra Lath, 2013, «Le personnage de cinéma. Entre masque, transfert et vérité historique», *Cadrage, Première revue en ligne universitaire française de cinéma*, CNIL1014575 / ISSN 1776-2928, www.cadrage.net, (23.11.2015).

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018, file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur, (23.01.2018).

Remarques :

Lorsqu'il y a 2 auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il ne faut mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

N.B. : seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

Linguistique descriptive	1
Les processus morphophonologiques intervenant dans la création des numéraux en ifè .	2
ABALO YOKOU Yawa	2
La morphologie verbale du baatonum	17
HAKIBOU Abdoulaye	17
Étude morphosyntaxique comparée des déictiques de l’ewegbe parlé à notsé et du wacigbe de vogan	31
KOGNANOU Edah Gaméfio Géorges	31
Analyse morphosémantique de la terminologie brassicole du “cúkúdí” chez les kabiyèmba (Togo)	49
N’ZONOU Palakibani	49
Linguistique appliquée	66
Etude morphosémantique des termes relatifs aux dermatoses en kabiyè	67
ALAI Mamayou	67
Mouzou Palakyém (MC).....	67
Problématique de la graphie des anthroponymes kabiyè contenant les sons ɪ, v et ɔ	81
ALASSANI Essowè	81
KASSAN Balaïbaou (M.C.).....	81
Valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire	91
ATTA Koffi Éric	91
Quelles normes grammaticales pour l’instrumentalisation et l’introduction du kabiyè dans le système formel ?	107

Actes du colloque sur les langues maternelles	
AWIZOBA Essobozouwè	107
Les « kpègjēná » ou les rachetés de la mort : une étude anthroponymique	127
BAKPA Mimboabe	127
PONTI Yendouyamin.....	127
Terminologie de la musique nawdm-français	145
BANORGA Biliba	145
Medias en langues beninoises et promotion/valorisation des langues nationales : un tandem.....	169
BONOU-GBO Zakiath.....	169
AYENA Maurel	169
Le conte africain et les interférences linguistiques : jeux et enjeux dans Le Pagne noir de Bernard Dadié.....	181
BONY Yao Charles.....	181
Décryptage linguistique de l'insulte dans le chant nawda: une approche sociolinguistique	191
GAWA Djahéma.....	191
Langue des signes, langue maternelle et personne en situation de surdité	203
GBOGBOU Abraham	203
<i>Oxó et gbè</i> : recherche-action pour la mise en place d'une terminologie des sciences du langage et de la communication en gungbè, langue Kwa du Bénin	219
LIGAN Dossou Charles	219
L'impact des langues nationales dans le système éducatif formel burkinabè	237
OUEDRAOGO K. Christine	237
Lire et écrire moba : privilège et nécessité au sein d'une société en perte de repère.....	249

SAMPOUMA Nassalénga,.....	249
L'usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l'ivoirienne.....	263
N'GOLO KONE Siongo	263
Les langues maternelles togolaises à l'école de l'anglais, langue de communication internationale pour un développement durable	279
TARNO Akponi	279
Analyse sémiotique des structures de fraternité, de sororité et d'adelphité chez les Baatambu	293
ZIME YERIMA Idrissou	293
Littératures	311
Women's Socio-cultural Identity and Contemporary Challenges: An Appraisal of Buchi Emecheta's <i>The Slave Girl</i>	312
ADOKI Kemealo	312
<i>Les eaux boueuses de kadiogo de Frédéric Pacéré Titinga ou la quête d'une identité linguistique aliénée.....</i>	327
CAMARA Modibo Stanislas	327
Pédagogie et didactique des langues maternelles au prisme des contes ivoiriens.....	339
SENY Ehouman Dibié Besmez.....	339
KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU	339
Le statut avunculaire dans les paroles littéraires kabiye	353
TCHENDO Yao	353

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

L'usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l'ivoirienne

N'GOLO KONE Siongo
Enseignant Chercheur au département
Lettres Modernes à l'U. P.G. C. de Korhogo
siongokone@gmail.com

Reçu le 22/05/2024 Accepté le 11/06/2024 Publié le 30/10/2024

Résumé

Sous le prisme des théories de la grammaire énonciative, nous sommes parvenu aux résultats que les phrases, telles que réalisées dans les SMS dans les réseaux sociaux, sont fortement tropicalisées à cause de l'influence des cultures qui sous-tendent les langues maternelles de leurs auteurs. C'est ce qui donne à voir cette diversité de français dans la francophonie. La dynamique de la langue française ne réside donc plus dans le modèle classique mais dans ces français particuliers. À la question, Quel rapport les jeunes internautes ivoiriens entretiennent-ils avec l'usage de la virgule ?, nous répondons qu'ils craquent volontiers la syntaxe de la phrase française pour exprimer leurs expériences originales.

Mots clés: réseaux sociaux, langues maternelles, modèle central, français particuliers, expériences originales.

Abstract

Through the prism of theories of enunciative grammar, we have arrived at the results that sentences, as realized in SMS in social networks, are strongly tropicalized because of the influence of the cultures that underlie the mother tongues of their authors. This is what shows this diversity of French people in the French-speaking world. The dynamics of the French language therefore no longer reside in the classical model but in these particular French people. To the question, What relationship do young Ivorian Internet users have with the use of the comma?, we answer that they willingly break the syntax of the French sentence to express their original experiences.

Keywords : social networks, mother tongues, classical model, particular French, original experiences.

Introduction

La ponctuation est « l'ensemble des signes conventionnels "qui sert" à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques » R. Jacquenod (1993, p.10). Elle a pour vocation de rythmer la phrase, de suggérer les intonations et de faciliter la lecture des textes. De sa fonction, A. Ferrari et L. Lala recensent deux types de virgules : la virgule syntaxique et la virgule expressive. La virgule syntaxique est définie comme des « marqueurs de frontières formelles dictées par la syntaxe. » (2011, p.59) Elle a une valeur syntaxique puisqu'elle sépare les éléments du discours et indique les rapports logiques qui existent entre eux. La phrase suivante illustre bien ce type de virgule.

1) *Tout est à refaire : le commerce, l'administration, les voies de circulation et les séances d'éducation publique.*

Les éléments séparés par la virgule sont des groupes nominaux ou des groupes nominaux prépositionnels qui font partie d'un ensemble. Elle imprime au texte un rythme évolutif ; c'est-à-dire l'énumération des tâches à exécuter part de la plus simple à la plus complexe. Dans cet énoncé, la virgule suggère l'immensité du travail à faire.

Quant à la virgule *expressive*, elle a une valeur stylistique parce qu'elle sert à produire des effets de nuances de la pensée.

2) *Je ferai le travail tel que convenu. / Je ferai le travail, tel que convenu.*

Si le premier énoncé exprime l'idée de promesse tenue, dans le deuxième, il s'agit d'exécuter la tâche à l'identique.

Dans les deux cas de figure, la virgule participe de la construction du sens. On comprend la position de N. Catach pour qui, l'utilisation rationnelle de la virgule « aide à la lisibilité des textes » (1991, p.25). Notons avec J. Anis que l'usage de la virgule contribue à la production du sens en tant qu'indicateur syntagmatique et énonciatif (1994, p.21).

Telle que présentée, la virgule n'assume pas une fonction anodine dans les textes ; elle se révèle plutôt comme un véritable organisateur de la séquentialité. C'est en cela que le présent article « L'usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l'ivoirienne » tire tout son intérêt. Comme il s'inscrit dans le paradigme ponctuation et communication, il soulève cette question majeure: Quel rapport les jeunes internautes ivoiriens entretiennent-ils avec la virgule ? Et quelles en sont les incidences sur leurs échanges mutuels ? Autrement dit, en quoi l'usage de la virgule peut-il avoir un effet sur la lecture des messages entre internautes ?

Cette étude vise à décrire quelques textos recueillis par échantillonnage sur Network, WhatsApp et Facebook entre deux locuteurs francophones ayant pour langue maternelle le sénoufo. Sur une période d'un mois, nous avons recueilli vingt-sept messages et n'en avons

exploité que vingt-quatre car les trois autres n'apportaient d'éléments nouveaux au travail. Une fois le corpus constitué, nous nous appuyerons sur quelques théories de la grammaire énonciative pour analyser l'usage de la virgule dans les SMS de ces deux correspondants et son impact sur leur lisibilité. À observer le corpus, deux catégories de constructions s'offrent à nous.

1. L'usage inapproprié de la virgule dans les «short message service» : SMS

Avant de faire cas de l'usage inapproprié de la virgule dans les sms, il convient de procéder à l'inventaire de son emploi régulier dans la langue française. R. Thimonnier (1967, p.25) en distingue trois selon les normes qui régissent son bon emploi.

Le principe d'addition

Dans la phrase française, les termes d'une même catégorie grammaticale, à moins d'être reliés par une conjonction de coordination, doivent être séparés par une virgule.

3) *Heureux anniversaire à toi ma très respectueuse, dynamique, serviable grande sœur.* (WhatsApp)

Ici, la virgule fait le cumul des valeurs qui distinguent le destinataire de ce message. Elle juxtapose, dans cet énoncé, les groupes de mots de même niveau syntaxique. L'objectif étant de décrire, de façon ordonnée et la plus exhaustive possible, l'ensemble des valeurs dans les détails.

Le principe de soustraction

La virgule relègue au second plan des éléments qui pourraient être soustraits de la phrase. Des cas d'ellipses relèvent aussi de ce principe où la virgule remplace le/les élément(s) supprimé(s).

4) *Je déteste la sauce graine et lui, le gouagouassou.* (Network)

La virgule supplée, dans cet emploi, le verbe («déteste»). La phrase est alors plus lest et plus digeste. Son rythme est plus accéléré.

Le principe d'inversion

Des constituants, tels que certains adverbes et compléments circonstanciels, placés en tout début de phrase entraînent l'inversion du verbe et du sujet quand ce dernier est sous la forme d'un pronom.

5) *Ici, a vécu notre aïeul des années et des années.* (Facebook)

Le principe de l'inversion signale toutes modifications par rapport à l'ordre canonique de la phrase : Sujet-Verbe-Complément. En règle générale, l'élément retranché porte l'accent particulier qui caractérise la phrase.

En somme, dans leur ouvrage collectif, M. Riegel, J-C. Pellat et R. Rioul (2009, p.88) synthétisent les règles principales d'usage de la virgule selon ses différents rôles et valeurs dans la phrase. Aussi rappellent-ils les trois principes d'usage susmentionnés : « la virgule sépare des termes de même fonction » ; « la virgule sépare des termes de fonctions différentes » et enfin elle a « des emplois stylistiques ».

Cependant, quand l'utilisateur en fait un emploi abusif dans les réseaux sociaux, cela peut créer une ambiguïté dans la construction du sens du message écrit. Aussi observe-t-on chez les deux internautes ivoiriens des structures phrastiques déconstruites par la virgule. En effet, celle-ci est, en principe, interdite entre des termes qui, d'un point de vue syntaxique, sont étroitement associés. Riegel et al. évoquent le cas du « sujet et verbe, verbe et attribut, verbe et complément d'objet, nom et complément du nom.» (2009, p.90)

La séparation du verbe et de son sujet est une parfaite illustration des propos susmentionnés de Riegel.

1.1. Un verbe séparé de son sujet

IL faut se garder de séparer, par une virgule, les unités linguistiques solidement unies telles que le sujet et le verbe. Cependant, cette position critiquée par certains grammairiens. J-P. Seguin (1989, p.1) justifie la présence de la virgule entre le sujet et le verbe par la présence de l'image de l'oral qu'enregistrerait la ponctuation de l'oralité. Plus tard, il « perçoit l'affleurement d'un métalangage de l'oral (dans les textes écrits) et ce, de façon parfois assez marquée ». (1989, p.2) La séparation du sujet du verbe par la virgule est alors une conséquence du modèle respiratoire, caractéristique la plupart des langues africaines, sur l'écrit des internautes ivoiriens dans les réseaux sociaux. N. Beauzée note que « le seul respect du rythme respiratoire conduiroit à rendre, parfois, en particules le discours qui pourroit par-là devenir inintelligible (...)» car cela ferait « de la parole une espèce de bégaiement. » (1767, p.577)

6) *Le temps que tu passes avec tes enfants ensemble, est plus importants que ce que tu dépenses pour eux.* (Network)

La présence de la virgule dans cet énoncé résulte de la survivance de l'influence de la langue maternelle, le sénoufo, sur l'écrit des internautes. Ce signe de ponctuation brise l'harmonie qui doit exister entre le verbe et son sujet; cela rend ainsi le message véhiculé ambigu. Dans cette

construction phrastique, le verbe est dépourvu de sa valence qui, en réalité, détermine ses différentes significations contextuelles. La mise d'une seconde virgule entre le pronom relatif et son antécédent permettrait au verbe de recevoir son actant pour être saturé, c'est-à-dire pour constituer un syntagme grammaticalement correct.

7) *Le temps, que tu passes avec tes enfants ensemble, est plus importants que ce que tu dépenses pour eux.*

Certes, si grammaticalement cette phrase est acceptable, sémantiquement elle ne l'est pas car la virgule lui porte un coup fatal. La subordonnée déterminative ne peut être détachée de son antécédent par une virgule.

Après que le sujet est séparé du verbe, celui-ci est aussi détaché de son attribut sous la plume de quelques internautes ivoiriens.

1.2. Un verbe séparé de son attribut

L'attribut apparaît comme une fonction syntaxique sui generis qui se rattache tant à l'objet direct qu'au sujet. Sa structure argumentale consiste en une représentation structurée des relations entre les différents arguments que le verbe copule sélectionne. Ces arguments peuvent être internes ou externes. Ils sont internes lorsqu'ils appartiennent au syntagme verbal (E. Williams, 1981, p.74 ; J. Grimshaw, 1991, p.47). Quant aux arguments externes, ils ont pour propriété d'être générés en dehors du syntagme verbal : Ils occupent nécessairement la fonction syntaxique de sujet. Il découle de ce qui précède qu'il ne peut avoir de signes de ponctuation qui séparent les constituants du syntagme verbal. Mais sous la plume de cet internaute ivoirien, ce principe cardinal n'est pas observé.

8) *Tu es, malade, malade et encore malade. C'est moi qui le dis.* (Network)

L'unicité du groupe verbal est brisée et une telle construction n'est pas acceptable. Une fois encore, la structure syntaxique de cette phrase est disloquée et ce, au mépris des règles de construction de la phrase française.

Elle le serait, si l'on insérait une proposition incise entre le verbe et sa projection. La présence des deux virgules se justifierait dans ces conditions.

8') *Tu es, m'a-t-on dit, malade, malade et encore malade. C'est moi qui le dis.*

L'adjectif épithète, par principe, est lié directement au nom qu'il qualifie. Mais nous notons que les deux sont séparés dans certains énoncés dans les réseaux sociaux.

1.3. Un nom séparé de son épithète

L'adjectif épithète est l'une des composantes du syntagme nominal. Comme les autres constituants de cet syntagme nominal, il est indétachable du nom et sa place n'est pas figée. Il « se joint à un nom propre ou commun, avant ou après lui, dans une structure liée directe. » (H. Béchade, 1986, p.27) « *Aucune virgule* ne la sépare de son support, ce qui la distingue de l'apposition. Aucun verbe n'intervient pour assurer une liaison avec le support, ce qui l'oppose à l'attribut du sujet comme de l'objet. Aucune préposition ne s'intercale entre elle et son support, ce qui exclut les constructions faisant intervenir la préposition *de* après un nom accompagné d'un adjectif numéral cardinal ou d'un pronom neutre... » (Idem, p.25)

9) *Jack Johnson aime l'argent, la célébrité, les belles fringues, collectionne les voitures de luxe, et les femmes, Blanches surtout.* (Facebook)

L'un des principes chers à la grammaire n'est pas observé par le rédacteur de ce message. L'harmonie entre le nom "femmes" et l'adjectif "Blanches", qui « exprime une qualité de la femme » (Ibidem, p.21), est rompue par l'usage de la virgule.

Telle que réalisée, cette phrase souffre d'ambiguïté sémantique. "Blanches" séparé de "femme" par une virgule est-il un nom propre ou un adjectif qualificatif ? En effet, l'une des fonctions de la virgule est de séparer des constituants de même nature. Puisque "femme" est un nom, nous sommes en droit de penser que l'adjectif "Blanches" a été substantivé pour désigner les femmes blanches. Mais l'absence de la virgule, qui devrait actualiser le nom propre "Blanches", invalide cette hypothèse. Nous retenons alors que "Blanches" est bien un adjectif épithète du nom "femmes" bien que les deux constituants du groupe nominal soient séparés l'un de l'autre. La pause respiratoire, à l'oral, a participé à la dislocation du groupe nominal "les femmes Blanches". Ici, apparaît à nouveau l'influence de la langue maternelle susmentionnée sur l'organisation des constituants dans la syntaxe de la phrase.

9') *Jack Johnson aime l'argent, la célébrité, les belles fringues, collectionne les voitures de luxe, et les femmes blanches surtout.* (Facebook)

Telle que réalisée, cet énoncé est syntaxiquement correct. La réécriture de la phrase a supprimé la virgule entre "femmes et blanches" et a transformé la lettre B majuscule en b minuscule.

Souvent, une virgule s'interpose entre le nom et sa projection.

1.4. Un nom séparé de son complément

Le complément du nom peut être un groupe adjectif ou un groupe nominal lié au nom noyau par une préposition. Le cas identifié dans le message de cet internaute ivoirien est un groupe nominal.

10) *Bonne nouvelle. Tiéplé, cousine de Sorho est l'heureuse lauréate du prix "Cuisine de chez nous".* (WhatsApp)

Le complément du nom, en règle générale, précise, limite et détermine le sens du nom noyau. C'est l'exemple du groupe nominal "*cousine de Sorho*" qui explique le nom *Tiéplé*. Comme l'information apportée n'est pas essentielle à la compréhension générale du sens de la phrase, le complément du nom, dans le cas présent, devrait être encadré par deux virgules. La présence de la première virgule appelle obligatoirement celle de la deuxième (M. Riegel et al., 2009, p.89)

Le complément du nom et l'apposition ont des structures syntaxiques très voisines. La différence se situe au niveau de la construction du sens.

Le mois de mai est le mois du renouveau.

L'apposition au nom noyau désigne le même être et en donne une information complémentaire.

Les deux noms sont identiques. Il peut être établi entre les deux une égalité mathématique : Le mois = Mai.

10') *Bonne nouvelle. Tiéplé, cousine de Sorho, est l'heureuse lauréate du prix "Cuisine de chez nous".*

Pis, le verbe est parfois détaché de son argument interne bien que de telles réalisations soient interdites.

1.5. Un verbe séparé de son complément

Rappelons que le noyau d'un énoncé est constitué au minimum d'un terme de départ (occupant la première position) et du verbe (en seconde position). Ces deux constituants pouvant être suivis d'un ou plusieurs complément(s) et/ou d'un ou plusieurs adjoints intra-prédicatif(s). Schématiquement, cela donne : Noyau = Terme de départ + Verbe (+ Complément(s) (+ adjoint(s) intra-prédicatif(s))). Plus précisément, nous poserons que la place initiale du complément détaché par la virgule correspond à une position de périphérique extérieur au noyau. La présence de la virgule après le complément favorise généralement l'expression d'un contraste entre le référent de ce complément et celui du sujet. Le complément détaché reste lié au noyau par le biais d'un mécanisme de *co-indexation*. *Dans cette perspective, les deux structures de surface 'Complément + Virgule + Verbe + Sujet' et 'Complément + Verbe + Sujet' sont à considérer comme deux 'constructions' distinctes* (A. Goldberg, 2006, p.20). Si la construction comporte une virgule, la première position au sein du noyau est vide () et le

complément détaché est co-indexé avec cette position. Ce fonctionnement spécifique du complément détaché est sans doute à relier au fait qu'il admet difficilement d'être précédé d'un autre périphérique topicalisé. Cependant, lorsque la construction ne contient pas de virgule, elle constitue globalement un noyau.

Analysons ces deux phrases recueillies successivement sur WhatsApp et sur Facebook afin de conclure si elles s'inscrivent ou non dans le cadre sus-défini.

11) (...) *je propose aussi donc une rencontre pendant ces congés là pour qu'on puisse ensemble, voir à quel niveau sommes-nous dans le traitement des différentes propositions de la dernière A.G.E..* (WhatsApp)

12) *Plus on avance dans la vie et plus on se rend compte, que le plus important ce n'est pas d'avoir beaucoup d'amis, mais d'avoir de vrais amis.* (Facebook)

À la lecture de (11), nous notons que le détachement du complément d'objet n'obéit pas aux critères qui édictent la séparation du complément d'objet du verbe puisque la place initiale du complément détaché par la virgule ne correspond pas à une position de périphérique extérieur au noyau. Le complément détaché ne fonctionne pas ici comme « un préfixe thématique dont le noyau thétiq ue constitue le rhème » (Idem, p.23). La structure de cet énoncé ne s'inscrivant pas dans le cadre théorie peint ci-dessus, laisse dire que l'auteur de ce message applique autres règles que celles édictées par les grammairiens de la langue française. La présence de virgule se justifierait si elles encadraient l'adverbe « ensemble ».

11') (...) *je propose aussi donc une rencontre pendant ces congés là pour qu'on puisse, ensemble, voir à quel niveau sommes-nous dans le traitement des différentes propositions de la dernière A.G.E..*

La proposition subordonnée complétive assume la fonction de complément d'objet dans l'énoncé (12). Bien que la conjonction « que » soit supposée relier solidement la principale et la subordonnée, l'on note que les deux sont séparées par la virgule. Cela déconstruit également cette phrase. Pour être correctement écrite, elle devrait se réaliser de la sorte :

12') *Plus on avance dans la vie et plus on se rend compte que le plus important ce n'est pas d'avoir beaucoup d'amis, mais d'avoir de vrais amis.*

Si le constituant isolé peut être un complément d'objet ; c'est-dire un constituant obligatoire pour une certaine catégorie de verbes, il est souvent un complément qui indique les circonstances de l'action. Celui-ci est dit complément du verbe de la proposition principale. En général, on peut le supprimer et même le déplacer sans que la phrase ne soit syntaxiquement et sémantiquement inacceptable. Pour indiquer le changement de l'ordre des constituants dans la syntaxique, les éléments déplacés sont soit encadrés par deux virgules dans le cas des

propositions incises, soit séparés d'une virgule du reste de la phrase quand ils sont rejetés en début de phrase.

13) *Cette femme a travaillé plus de 30 ans au Liban comme femme de ménage, pour payer les frais des études de son fils.* (Facebook)

14) *Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu !* (whatsapp)

Dans le cas présent, les compléments circonstanciels de but sont dans leur position initiale, pourtant ils ont été séparés de leur principale par une virgule.

Pour le natif français, les énoncés (11), (12), (13) et (14) ont des structures inacceptables mais le francophone sénégalais les juge correctes car elles sont calquées sur le modèle de construction des phrases des parlers du terroir.

Déplaçons ces circonstanciels de but en début de phrase et détachons les à l'aide de virgule afin qu'elles satisfassent les attentes du locuteur français épris des règles du bien dire:

13') *Pour payer les frais des études de son fils, cette femme a travaillé plus de 30 ans au Liban comme femme de ménage.*

14') *Pour que nous soyons appelés enfants de Dieu, voyez quel amour le Père nous a témoigné !*

Ces énoncés réécrits sont non seulement syntaxiquement corrects mais ils le sont aussi sémantiquement.

La double structure peut rendre certaines phrases difficilement acceptables.

1.6. Des propositions coordonnées et juxtaposées

La coordination utilise les conjonctions de coordination et les virgules. Dans la réunion de deux termes, la conjonction de coordination (et, ou, ni) suit mais une virgule peut «doubler» la conjonction pour donner une indication sémantique supplémentaire, de mise en relief notamment (M. Riegel et al., 2009,p.88).

Les coordonnants et, ou, ni ne sont généralement pas précédés d'une virgule. Ils peuvent être précédés d'une virgule dans les cas suivants :

-le coordonnant sépare deux phrases qui n'ont pas le même sujet ;

-le coordonnant sépare deux des groupes de mots ou des phrases comprenant eux-mêmes des éléments coordonnés ;

-le coordonnant est répété devant chaque élément d'une énumération qui en comporte trois ou plus.

Mais certains énoncés lus dans les réseaux sociaux n'entrent dans aucun de ces cadres suscités.

15) *Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Je n'ai rien dit, ho ! C'est la Bible. (Facebook)*

Contrairement aux principes donnés par Riegel et al., les verbes des propositions ont le même le sujet ; les éléments coordonnés ne comportent pas d'autres éléments ordonnés et l'énumération ne contient pas plus de trois éléments. Il y a donc entorse aux règles qui régissent la construction de la phrase française puisque cet énoncé a une double structure. Il ne peut être à la fois coordonnée et juxtaposée. La double structure s'observe quand l'on veut marquer une forte tension entre les termes opposés. Ou bien, l'un des éléments opposés doit comporter une structure négative. La phrase ci-dessus n'obéit à aucune de ces conditions. La syntaxe de cette phrase est alors irrégulière.

15') *Demandez, vous recevrez ; cherchez, vous trouverez ; frappez, l'on vous ouvrira. Je n'ai rien dit, ho ! C'est la Bible.*

Ou

15'') *Demandez et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira. Je n'ai rien dit, ho ! C'est la Bible.*

Nous observons que dans les énoncés ci-dessus exploités, l'usage de la virgule s'est fait avec excès. Cependant, certaines phrases de ces deux internautes s'ennuient syntaxiquement et sémantiquement de l'absence de la virgule.

2. L'absence de la virgule dans les SMS, une complexité d'interprétation

Certes, la virgule, utilisée abusivement, peut déconstruire un énoncé. Cependant, si les constituants facultatifs ne sont pas détachés dans certaines constructions, cela crée quelques irrégularités syntaxiques. Et comme la structure sémantique est tributaire de la syntaxique, il est alors évident que ces phrases soient difficilement interprétables. Les constituants qui devraient être détachés mais qui ne le sont pas sont de diverses natures.

2.1. Un constituant thème non détaché

La virgule permet d'isoler des groupes fonctionnels. Lorsque le constituant est rejeté en début de phrase, on parle de thématization. Dans ce cas, il est séparé du reste de la phrase par une virgule. L'élément thématized peut être un nom, un groupe nominal ou un groupe adjectif.

16) *Moussa Touré je le fais pour eux.* (Network)

Le nom "*Moussa Touré*" apostrophé est en début de phrase. Cela soulève la question de la ponctuation. Ce nom doit être séparé des autres constituants par une virgule. Mais tel n'est pas le cas. Cette construction ne peut être acceptée dans ces conditions. Pour l'être, la phrase devrait être réécrite de la sorte :

16') *Moussa Touré, je le fais pour eux.*

Un groupe adjectif, mis en relief dans une phrase emphatique, peut être rejeté en début de phrase sans être détaché par une virgule des autres constituants.

17) *Heureux anniversaire ma petite sœur.* (Facebook)

Le même principe, précédemment énoncé, s'applique également à cette construction. Auquel cas, elle sera dite agrammaticale. Dans sa réécriture, le constituant mis en début de phrase doit être détaché des autres.

17') *Heureux anniversaire, ma petite sœur.*

Des fois, on retrouve un constituant thème à l'intérieur de la phrase sans qu'il ne soit détaché.

18) *Si c'était pas toi Mme match de poule ont serait éliminer.* (Facebook)

Si l'élément mobile est à l'intérieur de la phrase, la virgule s'impose de sorte que l'élément cataphorique et son subséquent ne soit pas liés directement. La réécriture de cet énoncé donne :

18') *Si c'était pas toi, Mme, match de poule ont serait éliminer.*

Des structures disloquées ne contiennent pas quelquefois de virgule pour marquer l'ordre inhabituel. Ce point suivant nous en donnera de belles illustrations.

2.2. Des constituants disloqués non séparés du constituant anaphorique et cataphorique

« La dislocation (anaphorique et cataphorique) constitue une construction syntaxique dans laquelle un syntagme nominal (SN) extrait de la clause apparaît à gauche ou à droite, suivi, dans certains cas, d'une clause comprenant un pronom clitique qui coréfère avec le syntagme nominal. » (N. Le Querler, 1999, p.271). L'élément extrait est typiquement une expression nominale définie; cet élément ne montre pas de marquage de la fonction grammaticale. De telles constructions se lisent dans les messages de certains internautes.

19) Petit **toi** aussi tu blanchi des cheveux et ta vilaine barbe. (WhatsApp)

20) **Toi** Kouonan vient nous rejoindre sur notre plateforme (WhatsApp)

Dans une perspective pragmatique, la dislocation à gauche ou à droite a pour fonction principale de promouvoir un référent au statut de topic (K. Lambrecht, 1994, p.37), le topic étant défini en termes de ce dont traite un énoncé. La dislocation introduit un référent qui doit être détaché du constituant anaphorique ou cataphorique par une virgule. Si le constituant anaphorique "toi" en (19) et cataphorique "toi" en (20) ne sont pas détachés respectivement l'adjectif substantivé "petit" et du nom propre "Kouonan", cela constitue une entorse aux règles de construction des phrases françaises. La spécificité prosodique de ces énoncés devrait induire une pause intonatoire. L'irrégularité constatée s'explique par la façon des Ivoiriens de s'exprimer dans leurs langues maternelles. L'absence de virgule entre les éléments supposés être détachés du syntagme nominal sujet donne formellement des groupes solidement unis qui tendent à constituer des noms comme "Petit toi" et "Toi Kouonan". Pour être correctement écrits, ces énoncés doivent être ponctués de la sorte :

19') Petit₂ toi aussi tu blanchi des cheveux et ta vilaine barbe. (WhatsApp)

20') Toi₂ Kouonan vient nous rejoindre sur notre plateforme (WhatsApp)

Outre les éléments disloqués non séparés par une virgule, une relative explicative peut être liée directement à son antécédent.

2.3. Une relative descriptive liée directement à son antécédent

Les expansions du nom regroupent des constituants de natures diverses dont la proposition subordonnée relative. En général, celle-ci est soit déterminative soit explicative ou appelée encore descriptive. C'est un élément qui ne contribue pas à déterminer la personne, la chose ou le phénomène mais qui ajoute simplement une information supplémentaire. Cet élément à valeur explicative pourrait facilement être effacé sans que le sens de l'énoncé soit altéré. Formellement, la relative explicative se distingue de la relative déterminative par le fait qu'elle est **obligatoirement** accompagnée d'une ou de deux virgules selon sa place dans l'énoncé.

L'absence de virgules, qui la détachent de son antécédent, change complètement le sens de la phrase. Le message de cet internaute en est une parfaite illustration.

21) *Un pilote **qui apprend à sa fille de 6 ans à piloter** à partagé une vidéo la montrant en train de faire atterrir un avion.* (Facebook)

Comparons les structures sémantiques de ces deux énoncés :

21) *Un pilote **qui apprend à sa fille de 6 ans à piloter** a partagé une vidéo la montrant en train de faire atterrir un avion.* (Facebook)

21') *Un pilote, **qui apprend à sa fille de 6 ans à piloter**, a partagé une vidéo la montrant en train de faire atterrir un avion.*

Le non détachement de la relative explicative « **qui apprend à sa fille de 6 ans à piloter** » de son antécédent « un pilote » par les deux virgules n'apporte plus à ce nom des informations complémentaires encore moins des précisions non essentielles mais une restriction de sens de sorte que si l'on l'efface la phrase prend un autre sens. En effet, sa suppression suppose qu'il s'agit de n'importe lequel des pilotes d'avion. L'antécédent du pronom "qui" épouse donc un sens générique. Alors que pris dans le contexte de ce message, il s'agit bien d'un pilote d'avion particulier car l'adjectif possessif "sa" et l'âge de la fille "6 ans" en sont la preuve qu'il est question d'une personne bien définie. Le message délivré ne sera plus perçu tel que voulu par le destinataire. Cette brouille est consubstantielle au mauvais rapport qu'il entretient avec les signes de ponctuation, lequel des rapports est né de l'influence de la langue maternelle dont les pauses ne coïncident pas toujours avec celles des langues écrites comme nous l'avons montré jusque-là.

Pis, dans des compléments circonstanciels en situation déplacée sont liés directement au verbe de la principale.

2.4. Un complément circonstanciel en début de phrase non détaché de la principale

Les propositions subordonnées circonstancielles sont des propositions subordonnées qui expriment, comme leur nom l'indique, une circonstance. Avec un détachement, les circonstancielles sont antéposables. Tout complément placé en tête de phrase est en principe suivi de la virgule. Si le complément est très court, la virgule est facultative. Placé ailleurs dans la phrase, le complément est entre deux virgules.

22) *2015 si c'était pas toi Mme match de poule ont serait éliminer.* (Facebook)

L'usage de la virgule est facultatif puisque le complément circonstanciel est court.

22') *2015, si c'était pas toi Mme match de poule ont serait éliminer.*

23) *Depuis plus d'un siècle cet arbre protecteur vit ici.*

Dans la phrase 23, la longueur du complément circonstanciel impose qu'il soit détaché des autres constituants de la phrase par une virgule. Cela n'a pas été observé dans la réalisation de cet énoncé. Pour qu'il soit acceptable, il faut écrire :

23') *Depuis plus d'un siècle, cet arbre protecteur vit ici.* (Facebook)

Les constructions irrégulières se lisent toujours sous la plume des internautes ivoiriens avec l'emploi de certains adverbes.

2.5. Une catégorie d'adverbes en début de phrase mais non isolés

De manière conventionnelle, la place des constituants est fixe dans phrase depuis l'époque de la Renaissance. Cependant leurs positions continueraient de varier. La place est étiquetée, c'est-à-dire elle est dotée d'un fonctionnement syntaxique spécifique au sein d'une construction donnée. En revanche, la position est une place non étiquetée qui correspond simplement à un placement de surface. (C. Fuchs et P. Le Goffic, 2007, p.95). Quand une certaine catégorie d'adverbes occupe la position de début dans un énoncé, la règle, en la matière, est de l'isoler par une virgule des autres constituants. Mais ce principe n'est pas observé dans la phrase suivante.

24) *Normalement les Traoré vous devez me payer car je ne fais que vos publicités gratuitement* (Facebook)

Le complément de la phrase placé en fin de phrase n'est donc pas détaché par une virgule. Nous observons que " normalement" est en début de phrase. Riegel et al., (2009, p.25) énoncent que l'on emploie la virgule pour détacher un complément de phrase placé soit au début de la phrase, soit entre le groupe ayant la fonction de sujet et le groupe verbal, soit à l'intérieur du groupe verbal.

24') *Les Traoré vous devez, normalement, me payer car je ne fais que vos publicités gratuitement.*

24'') *Les Traoré, normalement, vous devez me payer car je ne fais que vos publicités gratuitement.*

24''') *Les Traoré vous devez me payer normalement car je ne fais que vos publicités gratuitement.*

L'absence de virgules pour encadrer l'adverbe « normalement » résulte de la tonalité oratoire fortement liée à l'influence de la langue maternelle sur les écrits des deux correspondants. La non observation des règles de la langue française rend difficilement interprétables leurs messages pour le francophone natif non sénégalais.

Conclusion

La description du corpus recueilli dans les réseaux sociaux permet de répondre à la question : « Quel rapport les jeunes internautes ivoiriens entretiennent-ils avec la virgule ? ». Nous disons que les deux internautes sénégalais entretiennent, souvent, un mauvais rapport avec la virgule. Des fois, elle disloque des unités syntaxiques solidement unies: un nom séparé de son épithète ; un nom séparé de son complément; un verbe séparé de son sujet; un verbe séparé de son attribut; un verbe séparé de son complément; des propositions coordonnées juxtaposées.

Quand cet excès n'est pas observé, c'est au phénomène linguistique contraire que l'on assiste:

un constituant thème qui n'est pas en position initiale; un constituant disloqué placé en début de phrase; une relative descriptive et un complément circonstanciel, qui occupe la première position, ne sont pas isolés des autres constituants de la phrase.

L'une des contraintes de notre travail, c'est le volume. Cela nous a contraint à réduire la taille de l'échantillonnage. Cependant, le nombre de messages recueillis permet de déduire de ce qui précède que ce comportement linguistique est la résultante de la culture de la langue maternelle sur le français. L'hypothèse, le mauvais rapport des internautes ivoiriens avec la virgule peut provenir de l'influence de la culture qui sous-tend la langue maternelle, est donc vérifiée. La présente réflexion interroge alors l'habitude langagière qui consiste à lier, dans un rapport nécessaire, la langue et la culture. Il existe une relation substantielle et logique entre les deux. La transcription des phrases françaises dans les réseaux sociaux « pourrait se résumer comme champ et instrument de la communication réflexive » (G. H. Mead, 54:1963). La langue enregistre les marques variées de son usage contextuel, c'est-à-dire des conditions sociologiques particulières dans lesquelles elle s'actualise et qu'elle contribue en retour à actualiser socialement. Les phrases telles que réalisées dans les messages de ces internautes ont donc la teinte de la culture ivoirienne. Elles sont donc investies des valeurs sociales de leurs locuteurs.

Références biographiques

- ANIS Jacques, 1994, *Pour une graphématique des usages : le cas de la ponctuation dans le dialogue télématique*, Linx, 31, p.p 81-97
 BEAUZÉE Nicolas, 1767, *Grammaire générale*, Babou, tome II, 577p
 BÈCHADE Hervé, 1986, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF, 149p
 CATACH Nina : 1991, *La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite*. Pratiques, 7, pp.49-55

- BILOA Edmond, 2007, *Le français des romanciers négro-africains : Appropriation, variationisme, multilinguisme et norme*, Paris, L'Harmattan, 373p.
- FERRARI Angela et LALA Letizia, 2011, *Les emplois de la virgule en italien contemporain : De la perspective phono-syntaxique à la perspective textuelle*, in *Langue française*, pp.53-68
- FUCHS Catherine, Le GOFFIC Pierre : (2007), « Le français moderne : entre « V2 » et « SVO » ?, in *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne, Peter Lang, pp. 17-35
- GOLDBERG Adele, 2006, *Constructions at Work: The nature of generalization in language*, Oxford, 290p
- GRIMSHAW Jane, 1991, *Argument Structure*, Cambridge, MA: MIT Press, pp.73-113
- JACQUENOD Raymond, 1993, *La Ponctuation maîtrisée*, Paris, Marabout, 317p
- MEAD George Herbert, 1963, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 332 p
- QUERLER Nicole, 1999, *La thématization dans les langues*, « Dislocation et thématization en français », Bern, Peter Lang, 455 p
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France. 672 p
- SEGUIN Jean-Pierre, 1989, *Le métalangage de l'oralité dans les théories de la ponctuation au XVII^e siècle*, *Verbum XXIV*, 84 p
- THIMONNIER René, 1967, *Le système graphique du français*, Paris, Pion, 408 p
- WILLIAMS Edwin, 1981, *The Linguistic Review*, « Argument Structure and Morphology », pp.81-114